Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 035-213503436-20260617-2026_46-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE

TRESBŒUF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRESBŒUF

Séance du 5 Juin 2026

Effectif légal : 15
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Absents représentés : 1
Nombre de votants : 14
Quorum réuni

Le cinq juin deux mille vingt-six,
Le conseil municipal de la commune de TRESBOEUF s'est réuni dans la salle Jean-Baptiste Chevrel, sur convocation en date du premier juin deux mille vingt-six, adressée par M. HUREL David, Maire.

Sont présents : M. BLANCHARD Olivier, Mme BOISNARD Christine, M. BOURNICHE Romain, M. GALODE Jean, M. GUILLOU Josselin, Mme HELMBOLD Cassandre, M. HUREL David, Mme JEUSSET Marie-Hélène, Mme LECLAIR Virginie, Mme LETANG Patricia, Mme LOUIS Gwénola, M. LOYER Alexis, M. NIMAL Gérald, Mme ROUX Laurence.

Pouvoirs : Absente représentée
Mme GUILLAUME Sophie par M. BOURNICHE Romain

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner à main levée le secrétaire de séance. Mme LECLAIR Virginie a été désignée en qualité de secrétaire de séance (article L. 2121-15 du CGCT).

Avenant de la DSP à la date du 8 juillet 2026 – délibération 2026-46
La Délégation de Service Public (DSP) doit prendre fin le 7 juillet 2026. M. le Maire a sollicité le sous-préfet pour obtenir une prorogation de la délégation de service public de Léo Lagrange. Cette prorogation a été accordée pour une année, en raison du montant de l'avenant justifié par l'augmentation du temps de travail de deux agents.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :
- Approuve la proposition d'avenant de Léo Lagrang pour une année,

	VERSION AD [illegible]	AVENANT 2 [illegible]
RH	1 Direction 0,7ETP 1 Anim 0,23ETP	1 Direction 0,0ETP 2 Anim 0,23ETP
Produits		
Participation des usagers	35 740 €	35 740 €
Prestations C.A.F. d'Ille et Vilaine	11 301 €	11 301 €
REAAP	1 000 €	1 000 €
Total des autres financements	48 040 €	48 040 €
Commune de Tresboeuf	49 786 €	59 054 €
TOTAL DES PRODUITS	93 826 €	107 094 €
Charges	TOTAL	TOTAL
Coûts de postes	57 943 €	70 492 €
dont poste directeur + animateur en CDI	37 838 €	53 393 €
dont poste Contrats d'Engagement Educatif (CEE)	20 105 €	17 100 €
Charges sur activités	18 758 €	19 141 €
dont activités pédagogiques	4 564 €	4 564 €
dont transport	2 095 €	2 100 €
dont repas et goûters	12 197 €	12 441 €
Autres Charges	7 823 €	7 980 €
téléphone, maintenance, logiciel de facturation publicité, frais affectement, assurances	7 823 €	7 980 €
Total des charges sur l'activité	84 524 €	97 613 €
Frais de structure du délégataire	9 295 €	9 481 €
TOTAL DES CHARGES	93 826 €	107 094 €

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 035-213503436-20260617-2026_46-DE

- Autorise Le Maire à signer l'avenant et tous documents afférents à cet avenant.
- Dit que les crédits sont prévus au budget 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire

HUREL David

